



## ÉTAPE 8 - EVALUER

### COMMENT METTRE EN PLACE UNE ÉVALUATION DE VOTRE PROJET ?



Pour concevoir une bonne stratégie d'évaluation dans le cadre de votre projet de Co-Création, il est important de prendre en compte 5 éléments clés :



- l'**objectif** de l'évaluation
- la **période** de l'évaluation
- les **objets** de l'évaluation
- les **indicateurs** d'évaluation
- et les **modalités** d'évaluation

### 1. Etablir l'objectif de l'évaluation

Avant de lancer un projet d'évaluation, il est essentiel d'explicitier ce qui motive cette démarche, et de le partager avec votre partenaire.

Par exemple pour une évaluation motivée par une amélioration du partenariat, les résultats recherchés et les méthodologies d'évaluation choisies ne seront pas les mêmes que dans un objectif de communication externe ou de suivi de l'offre développée pour les bénéficiaires finaux.

Bien qu'une démarche d'évaluation puisse parfois permettre de répondre à plusieurs objectifs, il est primordial de les définir en amont, notamment pour permettre de choisir dès le lancement du projet une démarche adaptée, et éviter l'attente de résultats non accessibles.

### 2. Délimiter la période de l'évaluation

Il faut délimiter un **intervalle de temps précis** sur lequel va porter l'évaluation.

Il est important de savoir sur quelle durée et sur quelle période on évalue afin de mesurer l'évolution de la situation d'un temps T1 vers un temps T2.

### 3. Cibler les objets de l'évaluation

Dans le cadre du projet de Co-Création, il y a plusieurs objets sur lesquels va porter l'évaluation :

- **l'impact social du projet** en fonction de sa mission sociale et ce qu'il apporte à la société
- **l'impact du projet sur chaque partenaire** en fonction des objectifs respectifs définis au départ
- **L'impact du projet sur la qualité de la relation** de partenariat

### 4. Choisir des indicateurs pertinents

Mesurer les retombées d'un partenariat suppose des indicateurs adaptés pour interroger différents aspects :

- **Les moyens** : Mesurer les ressources concrètement engagées par chacun des partenaires et conjointement (qu'est-ce que l'organisation et l'entreprise ont mis à disposition pour leur partenariat ? Est-ce que ces moyens étaient adaptés aux objectifs fixés ?...)
- **Les réalisations** : Mesurer ce qu'ont produit les actions, quantitativement et/ou qualitativement pour les bénéficiaires et pour chacun des partenaires (qu'est-ce qui a été concrètement réalisé pendant le partenariat ? Les réalisations sont-elles conformes aux objectifs fixés par les partenaires ?...)
- **Les impacts** : Mesurer les conséquences et retombées directement imputables aux actions pour les partenaires et pour l'objectif social (quel est l'impact du projet pour l'entreprise ? quels sont les effets plus globaux sur la société témoignant de l'utilité du partenariat ?...)

## 5. Définir le mode opératoire de l'évaluation

Les modalités de l'évaluation regroupent :

- la **fréquence**
- les **responsables de l'évaluation**
- les **outils et méthode** nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation

### La fréquence



#### → Des évaluations intermédiaires :

Il est souhaitable que l'évaluation du partenariat se déroule périodiquement, sous forme de bilans intermédiaires, selon un calendrier défini à l'avance. L'évaluation intermédiaire permet de mesurer les avancées du projet par rapport au plan d'action et de procéder aux ajustements nécessaires.

#### → Une évaluation finale :

Il est également nécessaire de prévoir une évaluation finale, qui intervient au terme de la période définie dans le contrat de partenariat, en amont des discussions sur le renouvellement, pour mesurer l'ensemble des apports pour le projet, le partenariat et les bénéficiaires cibles.

### Les responsables de l'évaluation



Il est important de distinguer l'objet de l'évaluation pour en déterminer les responsables:

- **Evaluation des objectifs du projet** : Les évaluations très opérationnelles sont souvent mises en place et effectuées directement par les 2 partenaires
- **Evaluation du partenariat** : Pour un maximum d'objectivité, cette évaluation peut être orchestrée par des membres de votre organisation et de l'entreprise partenaire non impliqués dans la relation
- **Evaluation de l'impact social** : L'évaluation de l'impact social peut être réalisée par les partenaires. Il est cependant plus pertinent que ce soit l'organisation sociale qui s'en charge car l'entreprise est moins coutumière de ce type d'évaluation. Dans ce cas, veillez bien à déterminer à l'avance avec votre partenaire tous les éléments qui feront l'objet de cette évaluation (indicateurs, méthodologie, outils...).

**Le recours à un tiers extérieur** peut être envisagé. Cela peut soulever quelques réticences de l'entreprise par rapport à la transmission d'informations en externe mais cette solution peut aussi garantir la rigueur méthodologique et l'objectivité de l'analyse. Si cette option est privilégiée, il sera plus aisé de valoriser les résultats qui en ressortiront. Cette option peut être bénéfique si par exemple, la relation entre les partenaires pose de réels problèmes ou que vous ne voyez aucun membre de votre organisation ou de l'entreprise ayant les capacités de mener une évaluation et pouvant faire preuve d'assez d'objectivité et de recul par rapport au partenariat. Cela peut être aussi envisagé en cas de manque de temps des différents membres de l'organisation et du partenaire.

### Les outils et méthode



La réalisation de l'évaluation repose sur le développement d'outils de mesure pour les différents axes du périmètre d'évaluation. Il s'agit de définir les **critères d'évaluation** et les **indicateurs de mesure**.

Le choix de la **méthode** à utiliser est certainement la plus grande difficulté dans la conception d'une évaluation. La question à se poser fréquemment est la suivante : est-ce que la démarche d'évaluation apportera des réponses crédibles aux questions de départ et est-ce qu'elle est réalisable dans les limites de temps et de budget impartis ? La méthode reprend l'ensemble des modalités: le **planning**, les **rôles de chacun**, la **méthode d'évaluation** et les **livrables attendus**.

## Exemple de plan d'évaluation

→ Référez-vous au tableau à compléter ci-dessous pour vous donner quelques pistes pour élaborer un plan d'évaluation



Pensez à utiliser le **contrat de partenariat** et le **Plan de Co-Création** dans lesquels figurent les objectifs, les engagements et les attentes de chacun.

Repartir de ces documents peut vous faciliter l'évaluation en vous permettant d'identifier les critères d'évaluation à partir des objectifs et, pour chacun d'eux, de définir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de mesure.

| Critères d'évaluation   | Actions engagées   | Acteurs impliqués                         | Indicateurs de mesure                                      | Durée  | Résultats attendus                     | Résultats obtenus          | Axes d'amélioration                                |
|---|--|---|--|--|--|----------------------------|--|
| <i>Objectifs définis ensemble lors du cadrage du projet ?</i> | <i>Actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs ?</i> | <i>Acteurs en charge de ces actions ?</i> | <i>Indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs ?</i> | <i>Période sur laquelle est effectuée l'évaluation ?</i> | <i>Résultats souhaités au départ ?</i> | <i>Résultats obtenus ?</i> | <i>Axes d'amélioration potentiels à proposer ?</i> |
|   |  |   |  |  |  |                            |  |